

LE PAPIER

SCCC-UQO

JOURNAL DU SYNDICAT DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

VOLUME 14, NUMÉRO 1
AVR. 2006 ISSN 1488-1616

Mot du président : nous souhaitons vous entendre!



TABLE DES MATIÈRES

- 1 Mot du président : nous souhaitons vous entendre!
- 2 L'attribution au cœur de notre prochaine négociation!
- 3 Nouvelles des personnes chargées de cours du Québec
Concours pour le Prix d'excellence en enseignement 2006
- 4 Prix d'excellence 2004 remis à une personne chargée de cours
Les transferts fédéraux dans l'éducation postsecondaire
- 5 Actions éducatives, même à Dakar!
Compte-rendu de la conférence par un étudiant en travail social
- 6-7 Activités de votre syndicat
Deux chargés de cours se démarquent!
- 8 WebCT : un outil pratique pour les chargées et chargés de cours!
Fondation : imaginez l'UQO
Infos

Tout comme une nouvelle saison qui débute, l'effervescence du lancement d'une nouvelle ronde de négociations se fait sentir. Tels de nouveaux bourgeons printaniers, on entend circuler les rumeurs des nouvelles demandes syndicales. On anticipe déjà les enjeux de la prochaine négociation.

Nous avons déjà accumulé quelques points à résoudre en nous basant sur notre vécu et sur nos observations. Nous vous les présenterons pour considérations lors de nos rencontres.

De plus, il nous faut vos observations et les solutions aux problèmes que vous connaissez ou avez connus. Nous sommes à l'écoute. Nous voulons savoir ce que vous voulez. Quel sera le mandat du Comité de négociation? Le Conseil syndical et l'Assemblée générale seront tour à tour consultés. Vous aurez alors l'occasion de nous faire part des questions qui vous semblent cruciales.

Plusieurs d'entre vous donneront priorité à certains enjeux. Ensemble, nous déterminerons lesquels sont d'intérêt commun, afin de faire avancer notre situation, nos conditions d'emplois et la cause syndicale.

L'approche de l'employeur, sur quelques sujets essentiels ne nous est pas favorable,

il nous l'a démontré clairement en décidant, sans nous consulter, de changer la plage horaire et, par surcroît, à deux reprises. N'allez surtout pas croire que le traitement du sujet à la Commission des études constituait une véritable consultation. Parlez-en à nos deux représentants, la prochaine fois que vous les verrez. Ce n'était qu'une mise en scène finement orchestrée. Nous nous le rappellerons.

Comme promis, nous avons réussi à équilibrer le budget. Nous avons effacé la dette sans toucher au 1% d'augmentation. Nous avons fait des compressions budgétaires qui ne mettent pas en péril le fonctionnement du Syndicat ni la représentation syndicale. Nos réserves s'accumulent donc mieux qu'avant pour cette négociation.

Enfin, sur une autre note positive, les chargées et chargés de cours contribuent à la vie universitaire par leur compétence pédagogique et professionnelle et par leur implication dans les divers comités. Maintenons cette présence, elle est essentielle.

Marc Aubé
Président du SCCC-UQO

L'attribution au cœur de notre prochaine négo!

Le dernier journal de novembre 2005 mentionnait que nous avons déposé des griefs et demandé l'arbitrage de trois (3) de ceux-ci. Nous tenons à vous informer des réponses reçues du Tribunal d'arbitrage selon l'article 100 du Code du travail, L.R.Q.C.-27.

GRIEF PORTANT SUR LA TRANSMISSION DE NOS MISES EN CANDIDATURE

Le 7 janvier 2005, un grief est déposé, il reproche à l'Employeur, l'Université du Québec en Outaouais, de ne pas avoir attribué certains cours à une personne chargée de cours pour le trimestre d'hiver 2005. La sentence arbitrale comporte vingt-quatre (24) pages. Je vais donc résumer en quelques phrases la nature du problème et les recommandations.

La personne chargée de cours complète ses formulaires de mise en candidature régulière et de mise en candidature par anticipation et dépose son enveloppe un jour avant la fin de la période de mise en candidature dans une boîte de courrier interne qui se trouve au guichet du gardien de sécurité. L'enveloppe n'est pas livrée (par le service de courrier interne) avant la fin du délai fixé, au bureau de la technicienne du département.

L'Arbitre cite, entre autres, que l'Université n'assume, de façon générale, aucune obligation de résultat de livrer le courrier avant une date limite, à moins d'une entente spécifique à cet effet. La personne chargée de cours peut utiliser tous les moyens qu'elle a à sa disposition en autant que le formulaire de demande de charge de cours parvienne à la personne désignée dans la Convention collective avant la date limite fixée par l'Université. Pour cette raison et d'autres, l'Arbitre a rejeté le grief.

RÉFLEXIONS DU SYNDICAT À LA SUITE DE CE GRIEF

1- Utiliser tous les moyens à votre disposition pour déposer votre demande de mise en candidature au bureau de la technicienne de votre Département avant l'heure limite fixée;

2- Exiger une preuve de réception de votre document par la technicienne;

3- Appeler la technicienne pour vous assurer de la réception de votre mise en candidature et demander une réponse écrite ou par courriel.

GRIEFS PORTANT SUR L'ATTRIBUTION D'UNE CHARGE DE COURS

Ces griefs reprochent à l'Employeur, l'Université du Québec en Outaouais de ne pas avoir attribué un cours à une personne chargée de cours au trimestre d'hiver 2005. Je vous présente des éléments majeurs de la sentence arbitrale, de 37 pages, en quelques paragraphes.

La personne chargée de cours complète le formulaire de mise en candidature par anticipation pour des cours-stages. Elle reçoit un appel de la Direction du département, à la fin du trimestre d'automne 2004, pour se voir offrir le cours-stage pour lequel elle a postulé par anticipation. En fin d'après-midi, elle reçoit un appel de la même personne lui disant qu'elle est désolée parce que le cours vient d'être réservé par une professeure. Cette dernière a décidé d'abandonner un de ses cours pour choisir de dispenser le cours-stage convoité par la personne chargée de cours.

En conséquence, nous contestons cette décision en nous référant à l'article 9.18 de la Convention collective. Cet article permet d'attribuer à une professeure ou un professeur une charge de cours seulement dans le cas où elle est en manque de tâche annuelle, ce qui n'est pas le cas présent. À l'appui de cet article, nous déposons donc les deux griefs.

L'Université s'appuie particulièrement sur les clauses 9.16 et 9.17 en affirmant que les cours qui n'apparaissent pas à l'offre de cours initiale peuvent être attribués en priorité à des professeurs, s'ils le désirent. Les personnes chargées de cours peuvent postuler par anticipation, mais il n'est pas automatique que le cours leur sera attribué.

Le juge-arbitre dans sa sentence arbitrale a souligné qu'effectivement les articles 9.16 et 9.17 de notre Convention permettait à des professeurs de se voir attribuer un cours même si une personne chargée de cours avait postulé à cette même charge de cours.

Notre Convention prévoit pourtant que le Département fait parvenir l'offre aux personnes chargées de cours après que les professeurs ont choisi leurs tâches et offre aussi la possibilité de réserver des cours pour des professeurs qui pourraient être embauchés en cours de route. Nous avons donc cru, à tort, que tous les cours qui seraient offerts par la suite étaient nécessairement attribués à des personnes chargées de cours. La logique était pourtant là...

Nous croyons que cette situation en est une d'exception. Nos collègues professeurs travaillent habituellement avec nous pour offrir un enseignement de qualité aux étudiants et étudiantes de l'UQO. En général, ils nous respectent. Ils savent qu'ils ont le premier choix et, à moins d'une perte de tâche, ils ne reviennent pas en cours de processus changer d'idée. Néanmoins, il est clair que nous devons travailler à renforcer l'article 9 sur l'attribution des cours dans notre prochaine négociation. C'est le cœur de notre Convention collective et c'est le respect que nous méritons.

Gérard Gratton
Vice-président aux relations de travail et à la Convention collective

Nouvelles des personnes chargées de cours du Québec



Regroupement universitaire à Montréal



L'exécutif du Syndicat participant au Regroupement

Le Regroupement université est avant tout un lieu d'échanges pour les syndicats des personnes chargées de cours, membres de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ). De façon plus spécifique, le Regroupement assure la concertation lors de la négociation regroupée tout en respectant l'autonomie des syndicats. À cet effet, l'année 2005-2006 est marquée par les travaux entourant la préparation du nouveau cycle de négociations.

Tout d'abord, des rencontres régulières des vice-présidences à la convention collective se poursuivent cet hiver pour établir des demandes communes. Aussi, une rencontre des vice-présidences à l'information et à la mobilisation a eu lieu ce printemps pour orchestrer une campagne de visibilité. Les résultats de ces travaux seront par la suite discutés au Regroupement en vue de valider les orientations et de compléter le plan d'action.

Parallèlement, aux travaux de préparation de la négociation regroupée, le Regroupement analyse également le financement de l'enseignement supérieur. Outre le fait d'avoir participé à la manifestation sur les transferts fédéraux en éducation (voir article sur les transferts fédéraux), les membres du Regroupement université

participeront à deux journées de réflexion sur le financement, organisées par la FNEEQ, les 27 et 28 avril prochain.

Par ailleurs, le Regroupement s'interroge aussi sur la question de l'enseignement à distance. Déjà, des universités québécoises développent des stratégies pour l'implantation de campus à l'étranger et le développement de formation à distance. Il y a un danger de commercialisation de l'enseignement supérieur et une réflexion s'est amorcée pour bien identifier les enjeux.

Nous pouvons donc conclure que l'année 2006 sera bien remplie pour le Regroupement université. La négociation regroupée sera sans aucun doute l'axe majeur de travail. Quoiqu'il y ait des disparités d'échéances de conventions collectives, des développements et des structures différentes, les syndicats du Regroupement université ont une entente de solidarité, officialisée en novembre 2005, qui saura certainement porter ses fruits au moment jugé opportun.

Gisèle Lafrenière
Secrétaire du SCCC-UQO et déléguée au Regroupement université pour le SCCC-UQO

Concours pour le Prix d'excellence en enseignement 2006

Tous les deux ans, l'Université du Québec en Outaouais remet le prix d'excellence en enseignement à une personne chargée de cours. Le concours pour le prix 2006 est maintenant lancé et toutes les personnes chargées de cours sont invitées à soumettre leur candidature en vue d'obtenir ce prix. Pour ce faire, vous devez soumettre votre candidature accompagnée d'un dossier complet expliquant pourquoi vous considérez mériter le prix. Votre candidature doit être acheminée au doyen de la gestion académique, M. André-Jean Pelletier, et ce, pour le **1^{er} juin 2006**. Vous trouverez tous les renseignements pertinents quant à ce concours à l'adresse suivante :

<http://www.uqo.ca/direction-services/gestion-academique/programme-excellence-charges-cours.asp>

N'hésitez pas à communiquer avec madame Chantal Villeneuve, du Décanat de la gestion académique pour toute demande d'information supplémentaire. Vous trouverez ci-joint un portrait de M. Gérard Lanoix, dernier lauréat du Prix d'excellence en enseignement pour une personne chargée de cours. Ce prix lui a été remis en 2004 et la description est tiré du *Savoir Outaouais* de l'automne 2005.

Prix d'excellence 2004 remis à une personne chargée de cours



Gérard Lanoix, chargé de cours au Département des sciences administratives est le dernier lauréat du prix d'excellence remis aux personnes chargées de cours. À cet effet, nous vous présentons un extrait de l'article de Sophie Chartier paru dans le Savoir Outaouais à l'automne 2005.

Quand vision et innovation sont source d'excellence.

Un enseignant à la réputation enviable

D'abord étudiant en administration à l'UQO, puis bachelier de cette université en 1992, Gérald Lanoix a toujours été fortement engagé auprès de son alma mater. Lorsqu'il était sur les bancs d'école, il participait à la vie étudiante. Sa passion l'a suivi, car l'homme d'action qu'il est devenu s'implique toujours aussi activement dans la vie universitaire de l'UQO. Il est d'ailleurs très apprécié par ses étudiants, qui voient en lui un enseignant juste et généreux, bien que rigoureux et ferme lorsque vient le temps des évaluations.

La compétence, l'expérience et la passion d'abord

La philosophie d'enseignement de monsieur Lanoix repose sur la compétence, l'expérience et la passion, ce qui lui vaut un franc succès. Ces trois mots résumés à eux seuls l'engagement profond pour l'enseignement de ce chargé de cours unique en son genre. Mais comment un enseignant peut-il réussir à passionner autant ses étudiants pour une matière parfois aride? La réponse est simple, il faut savoir rester à l'affût des moyens, des outils et des stratégies qui permettent de mieux transmettre la matière aux étudiants.

Ses diverses expériences de travail avec des entrepreneurs de tous domaines lui ont été fort précieuses. En effet, depuis qu'il a terminé sa maîtrise en management à l'Université Laval, en 1996, il œuvre comme conseiller auprès des entreprises de la région de l'Outaouais. Le travail de Gérald Lanoix à titre de Commissaire en développement économique au Centre local de développement (CLD) de Gatineau est une autre facette du métier d'enseignant. « Transmettre des connaissances et une expertise demeure chez moi un peu comme une seconde nature, dit Gérald Lanoix. »

Le vent en poupe

Rien n'arrête les personnes de la trempe de monsieur Lanoix. Cet homme plein d'énergie n'a certes pas l'intention de s'arrêter sur sa lancée! Amateur de sports et de rénovation, il compte s'accorder du bon temps, mais pas question de prendre de vacances sur le plan intellectuel! En plus de son travail de conseiller au CLD de Gatineau, il poursuivra son travail de chargé de cours auprès des étudiants, mais en rejoindra d'autres sur les bancs de l'Université, car le perfectionnement professionnel lui tient à cœur. En effet, la soif d'apprendre et d'innover ne s'épuisera jamais chez cet homme infatigable.

Source Sophie Chartier – Savoir Outaouais – volume 5 numéro 2 – automne 2005.

Les transferts fédéraux dans l'éducation postsecondaire



Le 23 février dernier, se tenait à Ottawa un Sommet sur l'enseignement supérieur sous l'égide du nouveau gouvernement. La FEUQ (Fédération des étudiants universitaires du Québec) avait organisé une conférence de presse à laquelle assistaient le président de la FNEEQ (Fédération des enseignantes et enseignants du Québec), monsieur Ronald Cameron, la 1^{re} vice-présidente, Marie Blais, et trois représentants de notre Syndicat, soit le président, Marc Aubé, le vice-président aux relations de travail et à la Convention collective, Gérard Gratton, et le Trésorier, Louis-Charles Sirois. Des membres du Syndicat des professionnelles et professionnels de l'UQO y assistaient aussi.

À la suite de cette activité, une marche symbolique a eu lieu sur la Colline parlementaire afin de réaffirmer la nécessité d'augmenter les transferts fédéraux d'au moins 4,9 milliards de dollars pour l'ensemble des provinces. Ces 4,9 milliards seront le montant

exigé par la communauté universitaire et collégiale en transferts fédéraux, et ce, de façon récurrente. L'équilibre fiscal commence par ce type de transfert afin de ramener l'investissement à ce qu'il était il y a environ dix ans. On dit bien « investissement », car l'éducation n'est pas une dépense.

Cette somme, versée sous forme de transfert destiné à l'éducation postsecondaire, sans autre condition pour le Québec, devrait l'être avec des modalités permettant aux provinces d'utiliser pleinement leurs compétences et d'assumer leurs responsabilités en matière d'éducation.

Quand le Gouvernement agira-t-il? L'enseignement supérieur a des besoins urgents.

Gérard Gratton
Vice-président aux relations de travail et à la Convention collective

Actions éducatives, même à Dakar!

Compte-rendu de la conférence par un étudiant en travail social



En novembre dernier, se tenait à Dakar au Sénégal, une rencontre internationale d'intervenants et de chercheurs dans le domaine de l'économie sociale. Ce rassemblement avait pour but d'offrir aux 1200 participants provenant de plus de 60 pays, une occasion de construire une solidarité internationale, chacun partageant sa propre expérience d'économie sociale à travers la trentaine d'ateliers offerts par une pléiade d'intervenants. L'idée de ce type de rencontre internationale est fortement inspirée des grands Forums sociaux mondiaux qui ont débuté à Porto Alegre, il y a quelques années déjà. Dans le domaine de la solidarité internationale en matière d'économie sociale, Dakar 2005 était la troisième rencontre après celle de Lima au Pérou en 1997 et de Québec en 2001.

Qu'est-ce que l'économie sociale?

Plusieurs la nomment « tiers secteur », quelque part entre l'économie de marché dictée par les lois du capitalisme et celle du secteur public.

L'économie sociale se définit clairement comme une alternative à ces deux secteurs de l'économie par sa volonté de démocratisation des activités de production de biens et de services, en favorisant les initiatives locales afin de combler des besoins locaux. Ce type d'entreprises est constitué par et pour la communauté et, contrairement aux entreprises privées, elles n'existent pas dans le seul but d'enrichir une minorité, mais bien l'ensemble des partenaires de l'entreprise.

Dakar et l'économie sociale

S'il existe des lieux d'échanges internationaux comme celui de Dakar 2005, c'est que la nécessité de création d'un marché économique alternatif s'avère de plus en plus urgent. Cette rencontre au Sénégal répond à un principe d'alternance Nord/Sud pour ce qui est du pays d'accueil, car si les pays du Sud, comme Dakar, ont besoin d'un soutien provenant du Nord, des pays comme le Canada ont beaucoup à apprendre des nombreuses initiatives de pays comme ceux de l'Afrique subsaharienne, en particulier des initiatives de groupes de femmes qui sont des leaders en économie sociale.

Un coup d'œil socioéconomique sur le Sénégal

Le Sénégal, pays de l'Afrique de l'Ouest, a une population de 10 millions d'habitants, composée d'un peu plus de 90 % de musulmans. Le Rapport Mondial sur le Développement 2001 du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD), classe le Sénégal à la 145e place sur 162 pays, selon un indice de développement humain (IDH). Le Sénégal est ainsi considéré comme un pays à faible IDH selon la typologie du PNUD et cela se traduit par un pourcentage de plus de 65% de la population vivant au-dessous du seuil de la pauvreté.

Comme dans trop de pays, malgré certaines améliorations en ce qui a trait à l'offre en matière d'éducation ou de services de santé et sociaux, il se creuse un écart entre les plus démunis et les mieux nantis, qui devient de plus en plus alarmant : « [...] en passant de 33,3% des dépenses publiques en 1995 à 40,1% en 1998, les dépenses sociales ont certes augmenté de manière considérable, mais tout laisse croire qu'elles ne sont pas encore suffisamment orientées vers les couches les plus défavorisées de la population ». (PNUD, 2001)

Les programmes d'ajustements structurels (PAS) de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, selon le PNUD, ont fortement contribué à l'appauvrissement d'une grande partie de la population et à l'alourdissement de la bureaucratie sénégalaise. Il faut toutefois ajouter que, malgré la persistance de certains problèmes de corruption, la démocratie sénégalaise se porte de mieux en mieux, comme le témoigne l'avènement de la première alternance politique survenue lors des élections présidentielles de 2000.

Et moi dans tout ça!

En tant que futur travailleur social qui aura à travailler quotidiennement avec les effets corollaires du système économique actuel, il m'apparaît essentiel de bien saisir les contours des mouvements alternatifs qui se dessinent, non seulement pour les comprendre mais, surtout, pour y participer. La solidarité des peuples est certainement un élément clé pour le succès de la mise sur pied de tels lieux d'échanges alternatifs comme celui de Dakar 2005, tout comme ceux de Porto Alegre, de Mumbai en Inde l'an dernier et les forums sociaux polycentriques qui se tenaient au Venezuela, au Mali et au Pakistan en janvier dernier.

La prochaine rencontre internationale d'économie sociale se tiendra en avril 2007, en Belgique. En attendant, le premier Forum social québécois se tiendra en juin prochain à Trois-Rivières, où l'on retrouvera des centaines d'acteurs provenant des quatre coins du Québec et d'une grande diversité de mouvements sociaux. En espérant que les syndicats seront de la partie tout comme en Belgique l'an prochain.

François Marchand
Étudiant en travail social, 1^{er} cycle

Le SCCC-UQO a contribué au projet de François Marchand en lui octroyant une subvention.

Activités de votre syndicat

Journée nationale des personnes chargées de cours



Le 22 novembre dernier avait lieu le traditionnel déjeuner de crêpes offert par le SCCC-UQO à l'ensemble de la communauté universitaire dans le cadre de la journée nationale des personnes chargées de cours. Plusieurs personnes se sont régalées du déjeuner servi joyeusement par certains de nos membres!

Remise des bourses d'études



À l'occasion de cette journée, nous avons également remis, au nom de l'ensemble des chargées et chargés de cours de l'UQO, deux bourses d'études de 500 \$.

Les deux lauréats sont Arianne St-Jean Vaillancourt et Frédéric Gourd.

Accueil des nouvelles personnes chargées de cours



Nous avons également accueilli les nouvelles personnes chargées de cours dans le cadre d'une soirée-causerie. Cette rencontre visait à informer les nouveaux membres des activités et les services offerts par le syndicat. Les échanges qui ont eu lieu durant cette soirée ont été extrêmement intéressants.

Activités de votre syndicat

Party de Noël



Le party de Noël s'est déroulé à la Cabane en bois rond le 20 décembre dernier. Grâce à l'organisation et à la fougue de Nathalie Gagnon, chargée de cours aux Départements d'éducation et de psychoéducation/psychologie, nous avons vécu une soirée des plus mémorables!

Deux chargés de cours se démarquent!

Un des nôtres au Salon du livre

À l'occasion du Salon du Livre, qui s'est déroulé du jeudi 9 mars au dimanche 12 mars 2006, notre ami et collègue, Jean-Pierre Legault, chargé de cours et superviseur de stages au Département d'éducation et également formateur lors des formations collectives aux personnes chargées de cours, lançait son nouveau livre *Former des enseignants réflexifs, tome II*. Ce deuxième tome est un guide d'entraînement à la pratique réflexive dans le cadre des stages en enseignement.

Des personnes chargées de cours riches en expérience et compétence!

Nous souhaitons vous informer que M. Hubert Lacroix, chargé de cours en Éducation, riche d'une longue expérience à l'UQO, a été engagé par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour intervenir au Centre d'études universitaires des Laurentides à Saint-Jérôme pendant le trimestre d'hiver 2006, afin de favoriser la mise en place des meilleures conditions pour l'accueil des étudiants qui choisiront d'entreprendre l'un des programmes que l'Université offrira dès l'automne 2006.

Nous tenons à féliciter notre cher collègue et nous sommes convaincus que l'Université a fait un choix on ne peut plus judicieux. En effet, son expérience, sa personnalité, son dynamisme et son amour des étudiants et des étudiantes permettront d'assurer le bon fonctionnement de ce nouveau Centre.

Isabel Côté, vice-présidente à la vie syndicale et à l'information

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**La prochaine assemblée générale aura lieu le lundi 24 avril à 17 h 30
au local E-0236 du pavillon Alexandre-Taché.**

**Notamment à l'ordre du jour :
élection des membres du conseil exécutif et
rapports de nos représentants aux différentes instances paritaires.**

ASSEMBLÉE DE RETRAITE

**L'Assemblée se déroulera le jeudi 27 avril à 17 h au local E-0225
par vidéoconférence. Nous vous invitons en grand nombre à venir y assister.**

WebCT : un outil pratique pour les chargées et chargés de cours!

Vous en avez assez de faire des photocopies d'une session à l'autre? Vous aimeriez pouvoir communiquer avec vos étudiants entre les cours ou lors des stages, sans avoir à écrire leur adresse de courriel dans votre carnet d'adresses? Vous aimeriez garder des traces des échanges qui ont eu lieu dans le cours afin de les réutiliser ultérieurement? Vous répondez souvent aux mêmes questions dans un cours? Finalement, vous rêvez encore du jour où vos examens se corrigeront automatiquement? Cessez de rêver!

Vous avez répondu par l'affirmative à l'une de ces questions? Alors vous devez songer à utiliser WEBCT, la plate-forme par excellence qui répondra à tous vos besoins et fera bien plus encore. Qu'il s'agisse de mettre en ligne votre calendrier des activités, d'y déposer vos notes de cours en moins de 5 minutes ou de créer des forums de discussion afin d'en conserver les échanges, l'investissement dans une plateforme éducative est rentable puisque le tout est réutilisable d'une session à une autre. Pensez-y bien! De nombreux enseignants à travers le monde ont tenté l'expérience et ne peuvent plus s'en passer. Il y a des formations offertes aux sessions d'automne et d'hiver pour vous aider à apprivoiser ce logiciel qui vous facilitera la tâche. Soyez à l'affût!

Source : Isabelle Gaudreault, conseillère pédagogique TIC

**CONSULTEZ VOTRE COURRIEL DE L'UQO ET VISITEZ
NOTRE SITE WEB POUR DES NOUVELLES
WWW.UQO.CA/SCCC-UQO
VOTRE SYNDICAT TIENT À RESTER EN CONTACT AVEC VOUS!**

**AUX CHARGÉS DE COURS VENANT DE L'EXTÉRIEUR :
POUR COMMUNIQUER AVEC L'UNIVERSITÉ
SANS FRAIS, COMPOSEZ LE
1 800-567-1283
ET LE SYNDICAT
1 800-567-1283 poste 1692**

Politique éditoriale

Le Papier est un journal d'information syndical destiné prioritairement aux membres du SCCC-UQO/CSN, mais également distribué auprès d'autres organismes. Sa mission est de tenir les membres au courant des activités de leur Syndicat et de susciter des échanges sur les enjeux fondamentaux. *Le Papier* est publié deux fois par année. On y accepte les collaborations spéciales, les lettres des lectrices et des lecteurs qui désirent exprimer leurs opinions ou partager leurs réflexions. Pour assurer l'intégrité du journal et le respect des politiques du SCCC-UQO/CSN, tout texte ou document soumis doit être signé et accompagné de l'adresse complète de l'auteur ou de l'autrice. Les articles sont publiés sous l'entière responsabilité des auteurs et autrices et ne reflètent pas nécessairement la pensée du SCCC-UQO/CSN ou celle de l'éditrice. Ils n'engagent en rien la responsabilité du SCCC-UQO/CSN, celle du Comité exécutif ni celle de l'éditrice. La soumission d'un texte est une permission implicite de la part de l'auteur ou de l'autrice de publier son texte dans *Le Papier*. L'éditrice se réserve cependant le droit de publier, en tout ou en partie, le matériel qui lui sera soumis.

FONDATION : imaginez l'UQO

L'Université du Québec en Outaouais est souvent décrite comme une université à dimension humaine, notamment à cause de sa petite taille. Mais il y a plus : l'engagement de son personnel. L'adhésion dynamique des employés à la vision de l'Université se transmet aux étudiants, aux diplômés et fait tache d'huile. Mais l'impulsion initiale est donnée par l'ensemble de la communauté universitaire, dont vous faites partie.

C'est ce qui nous amène à vous demander, au moment où notre Université lance la plus importante campagne de financement de l'histoire de l'Outaouais, de manifester concrètement votre engagement à poursuivre le développement de l'Université et le soutien aux étudiants en faisant un don à la Fondation de l'UQO.

Les priorités de la campagne « **Imaginez l'UQO** », dont l'objectif est de 10 millions de dollars sur cinq ans, sont les suivantes :

- **bourses aux étudiants**, afin de faciliter la poursuite de leurs études
- **création de chaires de recherche**, afin d'établir ou de confirmer l'excellence de l'UQO sur la scène internationale
- **infrastructures**, afin de répondre à la croissance de l'établissement
- **développement en région**, à Saint-Jérôme notamment.

Plusieurs personnes sont déjà à l'œuvre pour que soit atteint – voire dépassé – l'objectif de 500 000 \$ au sein de la communauté universitaire pour la période 2005-2010. Nous vous invitons à parcourir la documentation au sujet de la campagne jointe au présent envoi et à retourner le feuillet d'engagement dans l'enveloppe-réponse affranchie ci-incluse.

Notez que chaque don compte, quel qu'en soit le montant, car il aura un effet d'entraînement sur les entreprises et les personnes extérieures à l'UQO approchées dans le cadre de la campagne. De plus, un don à la Fondation permet de payer moins d'impôt!

Merci à l'avance de permettre que « **Imaginez l'UQO** » devienne réalité!

Jean Quirion, président de la campagne interne de financement
Marc Aubé, président du Syndicat des chargées et chargés de cours

SYNDICAT DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

Local A-2126, pavillon Lucien-Brault, 101, rue Saint-Jean-Bosco, Gatineau [Québec] J8X 3X7

Adresse postale > Case postale 1250, succ. Hull, Gatineau [Québec] J8X 3X7

Téléphone > [819] 773-1692

Télécopieur > [819] 773-1690

Courriel > sccc-uqo@uqo.ca

Site Web > www.uqo.ca/sccc-uqo



Syndicat des
chargées et chargés de cours
de l'Université du Québec en Outaouais